



**6^e REUNION DU COMITE DE HAUT NIVEAU
SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS L'ESPACE UEMOA**

Niamey (Niger), le 09 juin 2017

COMMUNIQUE FINAL

Le 9 juin 2017, s'est tenue dans la salle de réunion du Conseil des Ministres de la Présidence de la République du Niger, à Niamey (Niger), sous la haute présidence de Son Excellence, Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Président de la République, Chef de l'Etat du Niger, Président du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire dans l'espace UEMOA, la sixième réunion dudit Comité.

La réunion du Comité sur la Sécurité Alimentaire vise à identifier les voies adaptées pour promouvoir la sécurité alimentaire et la transformation durable de l'Agriculture dans l'espace UEMOA.

De manière spécifique, la 6^e session a :

- examiné l'état de mise en œuvre des recommandations de la 5^{ème} réunion du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire dans l'espace UEMOA ;
- analysé la situation agricole et alimentaire 2016/2017 de la région et les perspectives de la campagne d'hivernage 2017/2018 ; et
- validé le rapport de la réunion des Ministres de l'Agriculture et de l'élevage, préparatoire à la réunion du Comité qui s'est tenue ici même à Niamey, le 8 juin 2017.

Ont pris part à la réunion :

- Son Excellence Monsieur Brigi RAFINI, Premier Ministre, Chef du Gouvernement **du Niger**
- Monsieur Albadé ABOUBA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage **du Niger**
- Monsieur Ouhoumoudou MAHAMADOU, Directeur de Cabinet du Président de la République **du Niger**
- Madame OUSSEINI Hadizatou, Directrice de Cabinet Adjointe du Président de la République **du Niger**

- Monsieur Ali BETY, Haut-Commissaire à l'Initiative 3 N, Représentant Spécial du Président du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
- Monsieur Sommanogo KOUTOU, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques **du Burkina Faso**
- Madame Taher LY DRAVE, Ministre de l'Elevage et de la Pêche **du Mali**
- Madame N'DIAYE Aminata Mbengue, Ministre de l'Elevage et des Productions Animales **du Sénégal**
- Colonel Ouro-Koura AGADAZI, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique **du Togo**
- Madame Maria Evarista de SOUSA, Secrétaire d'Etat chargé de la Forêt et de l'Elevage, Représentant le Ministre de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Elevage **de Guinée-Bissau**
- Monsieur Dogo SECK, Secrétaire Général, Représentant le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural **du Sénégal**
- Monsieur Amadou BARASSOUNON ALI, Directeur de Cabinet, Représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche **du Bénin**
- Monsieur Siaka Minayaha COULIBALY, Directeur de Cabinet, Représentant le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, **de Côte d'Ivoire**
- Monsieur Daouda MAIGA, Conseiller Technique, Représentant le Ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques du **Burkina Faso**
- Monsieur Favognon Jean-Paul Ernest KONE, Conseiller Technique, Représentant le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques **de Côte d'Ivoire**
- Monsieur Abdallah BOUREÏMA, Président de la Commission de l'UEMOA
- Monsieur Mamane Lawan KARIM, Directeur National de la BCEAO au Niger, Représentant le Gouverneur de la BCEAO
- Monsieur Hamado ZANGO, Chef de Mission Résidente de la BOAD au Niger, Représentant le Président de la BOAD

- Son Excellence Monsieur Mathaus Paula Raul, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne au Niger
- Monsieur Djimé ADOUM, Secrétaire Exécutif du CILSS
- Monsieur Serge NAKOUZI, Représentant Régional Adjoint de la FAO pour l'Afrique
- Monsieur Benoît THIRY, Représentant du PAM au Niger
- Monsieur Pascal KARORERO, Représentant Résident du PNUD au Niger

Ont également pris part :

- Monsieur Jonas GBIAN, Commissaire chargé du Département de la Sécurité Alimentaire, de l'Agriculture, des Mines et de l'Environnement de l'UEMOA
- Monsieur Serigne MBACKE SOUGOU, Représentant Résident de la Commission de l'UEMOA au Niger
- Monsieur Moustapha DIAO, Emissaire du Président de la BOAD
- Monsieur Jean de Dieu SOMDA, ancien Vice-président de la Commission de la CEDEAO et Représentant Spécial du Président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)
- Monsieur Sibiri Jean ZOUNDI, Administrateur principal du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE), Représentant le Directeur du Secrétariat

La réunion a été marquée par la présentation des conclusions de la réunion des Ministres chargés de l'Agriculture et de l'Elevage de l'UEMOA, par le Ministre de l'Elevage et des Productions Animales du Sénégal, Président de la Réunion des Ministres chargés de l'Agriculture et de l'Elevage de l'UEMOA. Elle a également été marquée par la remise officielle du rapport au Président du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

Le Comité a examiné et adopté le rapport de la réunion des Ministres chargés de l'Agriculture et de l'Elevage, préparatoire à la réunion du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire de l'UEMOA, tenue à Niamey au Niger, le 8 juin 2017.

Il s'est approprié les analyses faites sur l'état de mise en œuvre des recommandations de la 5^{ème} réunion dudit Comité et celles sur la situation agricole et alimentaire de la région.

S'agissant du suivi de ses recommandations, le Comité a félicité le Président de la Commission de l'UEMOA pour les diligences prises dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des recommandations du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de l'UEMOA.

Concernant la mise en œuvre du Programme Communautaire Décennal de Transformation de l'Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PCD-TASAN), le Comité félicite la Commission de l'UEMOA des progrès faits dans le cadre de la mise en œuvre des programmes régionaux et invite l'ensemble des acteurs concernés (Commission de l'UEMOA, Etats membres, BOAD, OSC et secteur privé) à se mobiliser pour engager urgemment les principales réformes préconisées et susceptibles d'impulser la transformation véritable de l'Agriculture de la région et répondre aux multiples besoins alimentaires et de revenus des populations.

S'agissant de la situation agricole 2016-2017, le Comité a noté le niveau de récoltes globalement satisfaisant dans la zone UEMOA, avec une production totale de 27 millions de tonnes de céréales, 22 millions de tonnes de tubercules, 3 millions de tonnes respectivement de niébé et d'arachide.

Le Comité s'est toutefois préoccupé de la prévalence de la malnutrition aiguë globale qui demeure critique au Nord du Mali et au Sud-Est du Niger, mais également, de la situation difficile d'environ 2,7 millions de personnes en insécurité alimentaire en ce début de période de soudure (juin – août).

Ces populations ont besoin d'assistance immédiate pour faire face aux besoins alimentaires et renforcer leur résilience.

Au regard de ce qui précède, le Comité a exhorté les Etats membres, Institutions et Organes de l'Union à se mobiliser pour mettre en œuvre les plans de contingence et lance un appel à la Communauté internationale d'intervenir en faveur des populations en insécurité alimentaire.

Le Comité croit au bien-fondé de la fluidité des échanges intra régionaux des produits alimentaires dans la promotion de la sécurité alimentaire et appelle en conséquence les Etats membres de l'Union au respect des textes communautaires en matière de libre circulation des personnes et des biens ainsi que le développement des infrastructures terrestres (routières,

ferroviaires). Il recommande à la Commission de l'UEMOA, le suivi de leur application.

Le Comité s'est préoccupé des maladies émergentes signalées dans la région, notamment la **fièvre de la vallée du Rift** et la **chenille légionnaire d'automne**, causant respectivement beaucoup de dégâts sur le bétail et les cultures dans certains Etats membres.

Il s'est félicité de l'organisation à Accra, du 5 au 7 juin, sous l'égide de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS, d'une réunion régionale qui a validé un « cadre régional de prévention et de lutte contre la chenille légionnaire et les autres ravageurs » de cultures.

Le Comité lance un appel pressant à l'ensemble des acteurs (Etats membres, OIG, PTF) pour une prise en charge urgente de toutes les questions relevées.

Au terme des travaux, le Comité a formulé les recommandations ci-après :

▪ **A l'endroit des Etats Membres**

- Poursuivre la mise en œuvre des recommandations notamment celle relative à la libre circulation des personnes et des biens ;
- Poursuivre les appuis aux dispositifs nationaux de collecte et d'analyse de données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour les besoins des analyses du Cadre Harmonisé et du pilotage des politiques ;
- Accélérer la mise en œuvre des plans de soutien et d'urgence au profit des populations en insécurité alimentaire (crise et urgence) estimés en période de soudure (juin – août 2017) à environ 2,7 millions de personnes réparties comme suit :
 - Burkina Faso, 257 000 personnes, prioritairement dans l'Oudalan ;
 - Mali, 601 000 personnes, prioritairement à Menaka, Gourma Rharous, Bourem, Ansongo, Gao, Tombouctou..... ;
 - Niger 1 313 000 personnes prioritairement à Gouré, Tanout, Mainé Soroa, Diffa, Bosso, Tahoua, Guidan Roumji, Mayahi, Kantché, Bani Bangou, Abala, Ouallam, Loga, Goudoumaria ;
 - Sénégal 425 000 personnes prioritairement à Matam, Kanel, Goudiry, Tambacounda, Bambey, Malème Hoddar ;

- Guinée Bissau 33 000 personnes prioritairement à Cacheu, Oio, Quinara, Bafata et Kombali ;
 - Togo 21 800 personnes prioritairement dans les régions des Savanes, Kara, Plateaux, et Maritime ;
 - Bénin 18 000 personnes prioritairement dans l'Alibori, Donga, Atlantique, Ouémé, Zou.
- La réalisation d'une étude pour la détermination du potentiel fourrager des pays côtiers dans la perspective d'une meilleure gestion de la transhumance transfrontalière ;
 - Soutenir l'implication des organisations professionnelles agricoles dans les mécanismes de financement pour garantir la durabilité de leurs activités de par la structuration de leurs organisations et le renforcement de leurs capacités professionnelles dans les chaînes de valeur ;
 - Améliorer la disponibilité et l'accès à l'aliment du bétail dans les zones en déficit fourrager dans l'Oudalan au Burkina Faso, dans les zones de Gao, Bourem, Gourma Rharous et Menaka au Mali, et dans les zones pastorales et agro-pastorales du Niger et du Sénégal ;
 - Poursuivre le développement des initiatives et le financement de la recherche sur les thématiques émergentes en lien avec les changements climatiques (fièvre la Vallée du Rift, chenille légionnaire d'automne, mortalité inexpliquée de poissons d'eau douce, etc.) ;
 - Pour le cas spécifique de la chenille légionnaire d'automne, réaliser les diagnostics pour apprécier l'ampleur du fléau et mobiliser en urgence les ressources nécessaires pour y faire face ;
 - Veiller à la prise en compte des organisations professionnelles des producteurs dans les observatoires de pratiques anormales ;
 - Promouvoir des projets d'assurance récolte dans les pays de l'UEMOA.

▪ **A l'endroit des Organes et Institutions de l'UEMOA**

- Renforcer l'engagement politique en vue de la mobilisation des ressources financières requises y compris la dynamisation du Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA) pour accompagner les Etats dans la mise en œuvre d'actions structurelles, notamment, les Priorités Résilience de ces pays (PRP) et les priorités du PCD-TASAN.
- Accompagner les Etats dans la mise en œuvre des plans de soutien et d'urgence au profit des populations et du bétail en insécurité alimentaire (crise et urgence) ;
- Appuyer les huit (8) Etats membres à renforcer leurs dispositifs de collecte d'information pour la prise de décision en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience ;
- Appuyer certains pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Togo) à pouvoir établir annuellement leurs bilans alimentaires ex-post et prévisionnels et leurs bilans fourragers à travers des programmes de renforcement des capacités des experts nationaux ;
- Accompagner les Etats dans le développement des initiatives et le financement de la recherche sur les thématiques émergentes en lien avec les changements climatiques (fièvre la Vallée du Rift, chenille légionnaire d'automne, mortalité inexpliquée de poissons d'eau douce...) ;
- Appuyer en urgence les Etats membres dans la lutte contre les chenilles légionnaires et autres ennemis des cultures ;
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication sur les initiatives en cours au niveau de la Commission de l'UEMOA.

▪ **Aux partenaires techniques et financiers**

- Appuyer la réalisation des enquêtes agro-sylvo-pastorales, halieutiques et nutritionnelles permanentes afin de disposer de données pertinentes pour les analyses du Cadre Harmonisé ;
- Soutenir les dispositifs de collecte, de traitement et de diffusion des informations sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle
- Appuyer les Etats dans la mise en place de projets d'assurance récolte dans les pays de l'UEMOA.

S'agissant de l'ouverture du Comité aux Ministres de l'Environnement et de la pêche, le Comité entérine la participation des Experts des secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de l'environnement aux travaux, pour une meilleure prise en charge de ces thématiques. Par la même occasion, il demande d'associer en amont les Ministres de l'environnement à la réflexion sur les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les membres du Comité se sont félicités des importants résultats engrangés par le Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et ont rendu un vibrant hommage à Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Président de la République, Chef de l'Etat du Niger, pour son engagement personnel dans l'animation dudit Comité.

Ils ont renouvelé leur engagement à poursuivre l'accomplissement de leur rôle dans le cadre de l'animation du Comité de Haut Niveau en prenant notamment en charge la question des effets des changements climatiques, la défense et la restauration des terres et l'énergie dont les coûts doivent être revus à la baisse en vue de rendre l'agriculture plus compétitive.

A la fin des travaux, les membres du Comité ont remercié Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Président de la République, Chef de l'Etat du Niger, le Gouvernement et le peuple nigériens pour l'accueil fraternel et la bienveillante attention dont ils ont été l'objet durant leur séjour à Niamey.

Fait à Niamey, le 9 juin 2017

Le Président du Comité de Haut Niveau